



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 120151

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'accessibilité des programmes télévisés aux personnes sourdes et malentendantes. En cette période électorale, certains citoyens atteints de troubles auditifs lui ont fait part de leur souhait que les émissions à caractère politique soient traduites en langue des signes. Aussi, il lui serait utile de connaître les mesures qu'il pourrait prendre pour favoriser une meilleure accessibilité des sourds et des malentendants aux informations et aux débats électoraux.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120151

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2295